

l'instauration d'une gouvernance démocratique et d'institutions publiques responsables.

- **Haïti** — En 2011-2012, le Canada a rempli son engagement consistant à verser 400 millions de dollars sur deux ans pour la reconstruction et le développement d'Haïti, à la suite du séisme survenu en janvier 2010. La plupart des objectifs des projets ont été atteints, mais certains n'ont pas pu être réalisés en raison de l'absence d'un gouvernement officiel jusqu'en mai 2012.
- **Soudan du Sud** — L'ACDI a continué à contribuer de manière importante à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'accès aux services de base pour les enfants et les jeunes. L'ACDI a également contribué à améliorer la gestion de finances publiques, laquelle est essentielle pour assurer l'utilisation responsable et efficace des ressources publiques et la prestation des services.

2. Pays à faible revenu (862,6 millions de dollars)

L'activité de programme de l'ACDI concernant les pays à faible revenu a enregistré de bons progrès en 2011-2012 sur le plan de la facilitation de l'accès des femmes, des hommes et des enfants à divers services, comme la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et les installations sanitaires, la sécurité alimentaire et les possibilités économiques. L'ACDI a également réalisé des progrès pour ce qui est d'améliorer la responsabilisation et l'efficacité des institutions publiques et civiles afin de répondre aux besoins et aux aspirations des femmes, des hommes et des enfants. De concert avec ses partenaires, l'ACDI a entrepris des activités s'inscrivant dans trois priorités thématiques : les enfants et les jeunes, la sécurité alimentaire, et la croissance économique durable. Voici certains des résultats obtenus :

- Au Pakistan, le programme a grandement facilité l'accès à l'éducation. L'ACDI a soutenu le secteur de l'éducation dans certains districts éloignés où le taux d'inscription à l'école primaire a augmenté de 14 % de 2009 à 2011, ce qui se traduit par 250 000 enfants de plus qui fréquentent l'école.
- Dans le nord du Ghana, l'ACDI a fourni une aide nutritionnelle à près de 328 000 personnes, y compris une alimentation complémentaire à 67 000 enfants de

moins de cinq ans et à 101 500 femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition.

- Au Mali, l'ACDI a contribué à augmenter le taux d'achèvement des études primaires de 56 % en 2009 à 58 % en 2011. Chez les filles, le taux est passé de 47 % en 2009 à 51 % en 2011. Les initiatives de gouvernance visant à réduire la corruption et à augmenter l'accès à la justice étaient également sur la bonne voie.

3. Pays à revenu intermédiaire (297,1 millions de dollars)

L'activité de programme de l'ACDI concernant les pays à revenu intermédiaire a contribué à renforcer la participation des citoyens aux progrès socioéconomiques et à accroître la responsabilisation et l'efficacité des institutions publiques et civiles. La programmation de l'ACDI a ciblé des possibilités de développement socioéconomique qui améliorent considérablement les conditions de vie des citoyens, souvent en renforçant les principales capacités institutionnelles. Voici certains des résultats obtenus à cet égard :

- En Colombie, l'ACDI a plus particulièrement réussi à promouvoir les droits des enfants. Le programme a appuyé la promotion des droits de plus de 18 000 enfants et jeunes, y compris leur protection, leur participation aux structures décisionnelles et l'accès à une éducation de qualité.
- En Ukraine, l'ACDI a aidé à apporter des améliorations considérables dans le secteur agricole. Au total, l'ACDI a aidé 5 421 petits exploitants agricoles à accroître leur compétitivité grâce aux cultures à fort rapport économique. Les revenus des exploitants agricoles ont augmenté de 60 % depuis 2009.
- Dans les Caraïbes, le programme a réussi à soutenir la gestion des finances publiques, l'entrepreneuriat et la création de liens avec les marchés, ainsi que la préparation aux catastrophes. Par exemple, l'ACDI a aidé le gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis à mener à bien une importante restructuration de la dette commerciale, laquelle permettra de réduire de 50 % le montant total de la dette du gouvernement.